

MASTER Professionnel Tourisme – Hôtellerie Internationale (HI)



Contact

Master Professionnel Tourisme
Hôtellerie Internationale
Département GAED
Faculté Espaces et Cultures (UNS)

98, Bd Edouard Herriot
BP 3209 – 06 204 NICE Cedex 3

Tél : +33.(0)4.93.37.53.59
Fax : +33.(0)4.93.37.54.87
Mail : Master-Tourisme-HI@unice.fr



Présentation

Le **Master Tourisme** de la *Faculté Espaces et Cultures* est l'héritier du célèbre Master GATH (Gestion et Aménagement Touristique et Hôtelier), premier Bac + 5 professionnel créé en France en 1975 avec, de nos jours, plus de 800 étudiants formés, en activité à travers le monde.

Ce master prépare les étudiants à exercer des fonctions de cadre dans le secteur dynamique de l'hôtellerie et de la para-hôtellerie (résidences de tourisme, etc.) en France et à l'international. Les cours et séminaires abordent autant l'approche thématique qu'opérationnelle de l'hôtellerie ; management, stratégie, gestion financière, création d'entreprise, outils spécifiques (yield management, e-tourisme...), ressources humaines, marketing, hôtellerie durable, langues,... Connaissances approfondies, suivi personnalisé et immersion de six mois en entreprise permettent à nos étudiants de devenir des professionnels recherchés.

Formations

La durée de la formation sur une année universitaire est d'environ 365 heures de cours en Master 1 et d'environ 370 heures en Master 2, hors stages. Au cours du second semestre, l'étudiant a l'obligation d'effectuer un stage en milieu professionnel d'une durée de 2 à 4 mois en Master 1 et de 4 à 6 mois en Master 2. Le stage est défini à partir d'un projet précis, accepté par les responsables de la spécialité.

Le suivi du stage est assuré, pour chaque étudiant, par un directeur de stage (en entreprise) et par un co-directeur à l'intérieur de l'équipe pédagogique du Master. Le stage donne lieu à un mémoire de stage professionnel, ainsi qu'à une présentation orale de ce dernier. Le mémoire sera évalué et noté par l'enseignant encadrant le stage. La présentation orale sera évaluée par un jury composé d'enseignants de la formation et de professionnels du domaine.

Procédure d'admission

Pour accéder en Master 1, les étudiants doivent justifier d'une Licence complète dans les domaines où est impliqué le tourisme, sachant qu'ils devront s'investir dans les domaines de la gestion et de l'aménagement des structures touristiques et hôtelières. Diverses autres provenances sont possibles au cas par cas, y compris bien sûr, à partir du monde professionnel, par la Validation des Acquis Professionnels (VAP). L'admission en Master 1 n'est pas soumise à une sélection. Celle-ci se fait sur simple demande au Département GAED. L'admission en Master 2 est soumise à sélection. Les candidats présélectionnés sur dossier seront soumis à une épreuve écrite ainsi qu'à un entretien avec un jury formé de l'équipe pédagogique du Master Tourisme – Hôtellerie Internationale. Le nombre final de candidats retenus et fonction à la fois de la qualité des candidats et du nombre de places prévu dans la formation.

Dossier de candidature à télécharger, courant mars, sur le site web : <http://gaed.unice.fr>

Débouchés

A l'issue de la formation, **85% des étudiants trouvent un emploi dans le privé**, soit dans des PME, soit dans des groupes de taille internationale.

Après d'acteurs publics ou privés, le Master offre quatre débouchés professionnels principaux : le développement et l'aménagement des stations et territoires, la fabrication de produits touristiques (destination, événementiel, congrès, etc.), exploitation d'hébergements, création et gestion d'événements.

Les diplômés occupent des fonctions de cadres opérationnels et de dirigeants dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme en général : *Directeur d'hôtel, de restaurants, Directeur de Communication-RP, Revenue Manager, Yield Manager, Directeur d'opération aménagement - projet d'évènement touristique, Chargé ou Assistant d'ingénierie touristique et hôtelière, Chef de produit ou de destination, Directeur de production, Ingénieur RD, Responsable développement en Tourisme, Hôtels, Loisirs....*

